Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 4S2
Téléphone : 418 872-0770, Télécopieur : 418 872-7099
Courriel : spfrq@quebec.upa.qc.ca, Site internet : www.spfrq.qc.ca

FEUILLUS DURS MÉLANGÉS EN MULTILONGUEUR – DOMTAR

Usine

Produits Forestiers Domtar (Windsor).

Essences désirées

Érable à sucre, érable rouge, érable noir, érable argenté, hêtre à grandes feuilles, bouleau jaune, bouleau blanc, bouleau gris, frêne d'Amérique, frêne noir, frêne de Pennsylvanie, tilleul d'Amérique, sorbier d'Amérique, chênes, ormes, ostryer d'Amérique, cerisier tardif.

Dimensions

Longueurs : **8 pieds** (2,44 m) **à 24 pieds** (7,32 m)

Diamètre

*** Sous-écorce 2,5 à 28 pouces**

(6,35 à 71 cm)

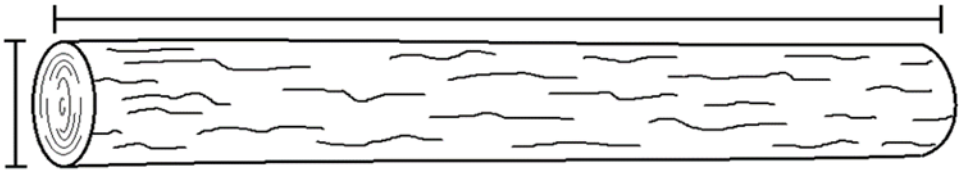

Notes

- Si possible, produire en longueurs de 9 pieds et plus. Prendre entente avec votre transporteur avant de débuter votre production pour convenir de la longueur optimale pour son chargement
- Un faible pourcentage de billes de 6 pieds parmi les billes plus longues est accepté
- Les essences peuvent être mélangées sur un même chargement
- Aucun mélange du groupe " tremble et peupliers " n'est permis dans un même arrime avec les essences du groupe " feuillus mélangés "
- Les billes dont le diamètre excède les 28 pouces " grosses billes " sont maintenant acceptées. Les " grosses billes " doivent être livrées **en longueur de 8 pieds maximum et en arrime complet seulement.** Les arrimes contenants des " grosses billes " ainsi que des billes inférieures à 28 pouces seront considérés comme non conformes
- Si vous avez l'intention de produire du bois supérieur à 28 pouces, veuillez communiquer avec le Syndicat

Principales Normes

- Billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe, aucune fourche acceptée
- La bille doit entrer dans un cylindre de 28 po (71 cm)
- Maximum de 0,5 mètre cube solide de carie molle par chargement.
- Toute branche ou nœud doit être rasé parallèlement à l'affleurement du tronc de la bille

Important

Les chargements contenant plus de 5 % en volume solide de bois non conforme aux normes prévues pourront être refusés en entier par le mesureur.